

Le Bourillon

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DU 31 janvier 2024 à 20h à la crèche le Bourillon à Ursy

La Présidente, Madame Sophie Progin, ouvre l'assemblée générale extraordinaire à 20h précises et souhaite une bonne année 2024 et la bienvenue à chacun-e. A la demande d'une majorité des parents lors de l'assemblée générale du 21 juin 2023, une assemblée extraordinaire devait être agendée dans les 6 mois. Conformément aux statuts de l'association les membres ont été convoqués par courrier transmis de main à main par le personnel de la crèche durant les semaines 50 et 51/2023.

L'ordre du jour est le suivant.

1. Souhails de bienvenue et nomination des scrutateurs,
2. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée générale du 21.06.2023,
3. Rapport de la Présidente,
4. Rapport de la directrice,
5. Démissions et élections au comité,
6. Divers.

Les membres n'ayant aucune remarque à formuler au sujet de l'ordre du jour, la Présidente déclare l'assemblée ouverte et apte à délibérer.

Madame Angélique Boschung est élue scrutatrice pour la séance et procède au comptage des personnes. 16 personnes sont présentes représentant les parents et les membres du comité.

2. Approbation du PV de l'Assemblée 21 juin 2023

Le procès-verbal était à disposition sur le site internet et n'est pas lu à moins qu'il en soit demandé lecture.

Sans remarques, le procès-verbal de l'assemblée est accepté par vote à main levée à l'unanimité.

La Présidente remercie Mme Florie Leka pour la parfaite rédaction de ce procès-verbal.

3. Rapport de la Présidente :

Le comité s'est réuni depuis le 21.06.2023 à 6 reprises pour le bon fonctionnement de la structure.

Les points suivants ont été traités :

A la suite de l'assemblée générale de juin 2023, le comité a accueilli Mesdames Aurélie Fontaine et Stéphanie Perruchoud et M. Jacques Bourquenoud. Le comité s'est constitué mais personne ne souhaitait reprendre le poste de Président-e. En conséquence, le comité a nommé sa Présidente le 27 septembre 2023.

Les dicastères sont répartis comme suit :

- Présidence : Sophie Progin - finances
- Vice-Présidence : Christine Ruef Bayiha : Ressources humaines
- Membre Aurélie Fontaine : Recherche de fonds
- Membre Stéphanie Perruchoud : Infrastructures et intendance (travaux - déménagement...)
- Membre Amélie Gerardi : Secrétaire procès-verbaux comité et webmaster
- Membre Jacques Bourquenoud : Administration

La Présidente a relevé qu'il est gratifiant de voir que le comité de la crèche Le Bourillon est aussi engagé et impliqué dans le soutien de la crèche et de son personnel. L'initiative d'offrir à la directrice, aux responsables d'équipe et à la comptable un temps de parole lors de chaque comité est louable, car elle favorise la communication ouverte et la prise en compte des préoccupations de chacun.

La collaboration et la prise de décision collective pour résoudre les problèmes et améliorer le bien-être de tous démontre un souci profond pour l'ensemble de la communauté de la crèche. Elle remercie chacun-e pour son dévouement continu envers la mission de la crèche.

Personnel

Direction

Le 29.06.2023, Mme Christiane Brülhart avait été engagée au poste de directrice de la crèche. La signature du contrat et la visite de la crèche avait été agendé au 20.07.2023. Le 20.07.2023, Mme Brülhart avait téléphoné pour informer de son désistement. Afin de rebondir et trouver une nouvelle personne nous avons contacté Mme Anne Pittet qui avait déjà été convoqué au 1^{er} entretien. Le seul bémol était la formation de ASE de Mme Pittet qui permettait l'accès à la formation de direction uniquement jusqu'en août 2023. Dès la session 2024, ce CFC ne permettra plus l'accès à cette haute école. Nous avons eu la confirmation que Mme Pittet pouvait débiter sa formation en août 2023 et avons confirmé son engagement au poste de directrice dès le 01.08.2023. La situation de la crèche n'était pas au beau fixe au niveau du suivi des dossiers réservés à la direction, personne pour répondre au téléphone et aucun suivi du site internet. Nous avons demandé à Mme Anne Pittet de prioriser le remplissage de la crèche. Ce défi, elle l'a relevé avec brio et nous lui en sommes tous reconnaissant. Depuis cet automne, la crèche affiche complet, quand on parle de complet dans les structures d'accueil de la petite enfance c'est un remplissage dès 90 %. Nous ne vous cacherons pas que le taux de remplissage de la crèche est déterminant pour que les comptes s'équilibrent en fin d'année. Pour votre information, une place libre durant une année péjore la crèche de CHF 30'000.00. Mme Anne Pittet a aussi repris tout l'aspect pédagogique. Avec tristesse, début novembre Mme Anne Pittet a fait part au comité que la formation de direction ne lui convenait pas et qu'elle souhaitait conserver un poste sur le terrain à la crèche le Bourillon. Elle a transmis sa démission le 29 novembre 2023 comme directrice avec effet au 29 février 2024. Une convention a été établie avec Mme Pittet lui assurant un poste à la crèche pour l'année 2024 et dès 2025. Le projet d'ouvrir un groupe trotteur dans les nouveaux locaux étant prévu, Mme Pittet pourrait reprendre le poste de responsable de ce groupe.

Courant décembre, les parents ont été mis au courant de la mise au concours du poste de direction et aujourd'hui le comité peut présenter sa nouvelle directrice qui débutera officiellement le 1^{er} mai 2024, Mme Nicole Kolly.

Mme Nicole Kolly se présente. Elle est maman de 2 enfants qui fréquentent la crèche. Elle travaille à la direction de la protection de l'enfance depuis de nombreuses années. Elle se réjouit vivement de sa prise de fonction et du défi à relever.

Nouveaux engagements

Au 1^{er} août 2023, Madame Mallaury Martin a été engagée comme ASE. Mme Uysal Fatos et M.Jonas Progin comme apprentis.

Au 1^{er} octobre 2023, Mme Rachel Baudois a été engagée comme éducatrice spécialisée à la nurserie comme responsable de groupe

Au 01^{er} novembre 2023, Mme Duarte comme stagiaire et a quitté son poste au 01.12.2023 pour des raisons de santé.

Nouveaux locaux à Vauderens

Le bail a été résilié au 31.12.2024 à Ursy. D'entente avec le propriétaire, il pourrait être prolongé en fonction de la date de fin des travaux à Vauderens estimée au 30.11.2024. A ce jour, le dossier a été mis à l'enquête et le permis de construire n'a pas encore été délivré. Il tourne dans les services de l'Etat de Fribourg. Chacun avait la possibilité de le consulter durant sa mise à l'enquête.

La commune d'Ursy et le bureau AEC architecte ont rencontré le personnel et le comité de la crèche le 6 juillet 2023 en tenant compte de toutes les demandes du personnel. À la suite de cette discussion, les plans ont été transmis au Service de l'Enfance et de la Jeunesse, au Service de la mobilité, au Service des biens culturels et celui du Service de la sécurité alimentaire pour enquête préalable afin que tous les aspects soient respectés. Toutes leurs demandes de modifications ont été effectuées. A la demande du SEJ et du service de l'hygiène, une double porte entre les locaux WC et les cuisines doit être construites ainsi qu'une rampe avec une porte spéciale pour les handicapés afin de respecter la loi.

Une présentation définitive est prévue lors de l'assemblée générale du 21 mai 2024. Pour conclure, la Présidente relève que la gestion organisationnelle complexe de la crèche implique un travail considérable, et son engagement à consacrer une partie de son temps pour le bien de cette PME témoigne d'une volonté forte de contribuer au bien-être de la communauté locale.

Les activités organisationnelles de la crèche montrent que le dévouement ne se limite pas seulement aux réunions du comité, mais s'étend à une participation active dans la mise en œuvre des initiatives pour le bénéfice de tous les membres de la crèche, y compris les enfants, les parents et le personnel.

Elle termine en témoignant sa gratitude à tout le personnel, l'engagement continu et sa contribution précieuse à la crèche Le Bourillon afin de créer un environnement positif et enrichissant pour la communauté.

4. Rapport de la directrice

Mme Anne Pittet s'est exprimée en ces termes :

« Chers parents, durant ces sept mois passés à la direction de la crèche du Bourillon, j'ai eu l'occasion de découvrir le fonctionnement de cette structure et accompagnée de l'équipe, nous avons eu l'occasion de procéder à quelques changements :

- Selon les directives du SEJ, nous avons remis à jour la marche à suivre en cas de maladie ainsi que l'administration des médicaments.
- Les goûters ne sont plus fait maison, mais ils sont planifiés par moi-même en faisant attention à ce qu'ils soient le plus adaptés à vos enfants.
- Le groupe des trotteurs a été redéfini afin d'accompagner les enfants dès 18 mois dans leur intégration au sein du groupe des grands.
- Des achats ont pu être fait par les équipes afin d'offrir à vos enfants plus de matériel de motricité, de bricolage et de décoration.
- Et pour finir nous avons la chance d'avoir la visite du Père Noël à la crèche. »

La Présidente, au nom du comité, a exprimé à Mme Anne Pittet sa sincère gratitude pour son dévouement et son excellent travail en tant que directrice de la crèche. Son engagement envers le bien-être des enfants, des parents et du personnel, ainsi que sa contribution à la réussite globale de la crèche sont inestimables.

5. Election au comité

Comme le mentionne les statuts, art. 20, le comité est constitué de 5 à 7 personnes, dont au moins deux parents plaçants et deux membres de la commune d'Ursy. Le comité se constitue et s'organise lui-même. Les membres du comité sont élus pour une période de 3 ans.

Les élections ont lieu à la majorité absolue au premier tour et à la majorité relative au second tour.

Les membres du comité démissionnaires sont :

- Mme Amélie Gerardi : Secrétaire procès-verbaux comité et webmaster
- Membre Jacques Bourquenoud : Administration

La Commune d'Ursy a décidé dès le 1^{er} janvier 2024 de ne plus mettre à disposition 3 personnes mais uniquement 2 en la qualité de Mme Christine Ruef, Conseillère communale et Mme Sophie Progin, Administratrice des finances.

Les parents ont reçu en décembre 2023 avec la convocation à cette assemblée un appel afin d'adhérer au comité. Aucune réponse n'a été réceptionnée.

Comme la crèche a de gros soucis informatiques, le comité a été proactif et a pris contact en décembre avec M. Nicolas Bourquenoud, ingénieur en informatique pour remettre à flot tout cet aspect. M. Nicolas Bourquenoud, papa d'une petite fille fréquentant la crèche est d'accord de rejoindre le comité et de poursuivre son mandat au niveau de l'informatique.

Une personne supplémentaire est recherchée qui aurait comme dicastère la responsabilité de secrétaire et la prise du PV des séances du comité et du site internet.

Personne ne réagit.

La Présidente soumet donc la proposition au vote.

M. Nicolas Bourquenoud est élu par vote à main levée à l'unanimité des membres présent-e-s.

La Présidente souhaite la bienvenue à M. Nicolas Bourquenoud.

4. Divers

M. Florian Lapiere demande comment va se passer la transition du poste de la direction. Mme Anne Pittet répond qu'elle officiera encore au bureau jusqu'à fin avril pour répondre au téléphone et assurer le passage. Mme Nicole Kolly entre en fonction le 1^{er} mai 2024 à 60% et elle sera présente au préalable un à deux jours par semaine à la crèche avant son entrée en fonction officielle.

La Présidente relève que les responsables d'équipe assurent également le téléphone.

A une question au niveau du taux de remplissage, Mme Anne Pittet répond que le but est de maintenir le niveau à 90%. Dès la reprise de mai 2024, le taux de remplissage est stable et bon ce qui est également observable au niveau des comptes.

A une inquiétude d'un parent au niveau des changements fréquents au sein du comité, un membre du comité explique que ce sont des changements naturels étant donné que le comité est également composé de parents.

Une maman relève qu'elle est rassurée d'un côté mais d'un autre elle pense qu'il y a un manque d'introduction au niveau de la direction. « Est-ce que le cahier des charges est équilibrés ? ».

La Présidente relève que le comité est en soutien. Actuellement le comité accomplit des tâches qui sont du ressort de la direction. Le but à moyen terme est de retransmettre toutes les compétences à la Direction.

Mme Christine Ruef explique que le comité va s'investir et s'atteler à la répartition des tâches entre chacun-e. Elle précise qu'avec le nouveau comité et l'arrivée de l'informaticien, de l'ordre sera mis au niveau informatique.

Mme Aurélie Fontaine souligne que cette une chance Mme Anne Pittet continue son travail à la crèche. Avec l'arrivée de Mme Nicole Kolly, il y a une continuité. La direction sera chargée du management et de la cohésion.

A une question d'une maman au sujet de la suffisance du taux de 60%, Mme Nicole Kolly répond qu'elle informera le comité si cela n'est pas faisable.

Un parent a relevé que le descriptif de poste publié est très ambitieux, elle souhaite qu'il y ait un dialogue et la possibilité d'aménager les choses pour tenir sur la longueur.

Mme Nicole Kolly précise qu'elle connaît bien le domaine des crèches, les implications légales et qu'elle est consciente de la charge de travail qui l'attend.

Un parent souhaite remercier le comité car lors de la dernière assemblée, il y a eu des inquiétudes, des risques de fermetures et constate que la structure est remise à flot.

Mme Christine Ruef informe qu'il est projeté de changer de nom avec le déménagement. Elle demande à l'assemblée son avis ou s'il y a des oppositions. Les parents sont d'accord.

Remerciement à Amélie et Jacques

« Amélie, membre du comité depuis juin 2022, et Jacques, membre depuis juin 2023, nous tenons à vous exprimer nos plus sincères remerciements pour votre dévouement exceptionnel au sein du comité de la crèche Le Bourillon.

Pendant votre période de service, vous avez apporté une contribution inestimable à la croissance et au bien-être de notre crèche. Votre engagement passionné, votre expertise et votre volonté constante de travailler pour le bien de la communauté ont été des atouts précieux.

Bien que nous regrettions votre départ, nous sommes reconnaissants pour l'impact positif que vous avez eu sur la crèche. Merci, Amélie et Jacques, pour votre temps, votre énergie et votre engagement. Nous vous souhaitons tout le succès dans vos futures défis et espérons que vous continuerez de briller où que la vie vous mène. Vous resterez toujours une partie importante de la famille de la crèche Le Bourillon. »

La Présidente remercie les membres de l'assemblée pour leur fidélité et leur confiance et souhaite à chacun-e un bon retour chez soi.

La séance est close à 20h55.

Sophie Progin
Présidente

Florie Pico
Secrétaire-comptable